



Articles publiés  
sous la direction de

**PIERRE-YVES  
MARTIN**

Chef de service

Service de  
néphrologie et  
hypertension  
HUG, Genève

**FADI FAKHOURI**

Chef de service

Service de  
néphrologie et  
d'hypertension  
CHUV, Lausanne

# Des changements en vue...

Pr PIERRE-YVES MARTIN, Dr GRÉGOIRE WUERZNER et Pr FADI FAKHOURI

Lors de la dernière assemblée de l'American Society of Nephrology en novembre 2019, la plus grande réunion de néphrologie mondiale, les participants ont assisté à un changement particulièrement important. Pour la première fois, un prix prestigieux de la Société a été décerné à un groupe de l'administration américaine à l'origine d'une initiative gouvernementale concernant les maladies rénales chroniques. En effet, le 10 juillet 2019, le président américain Donald Trump a signé un décret exécutif portant sur le lancement de l'initiative *Advancing American Kidney Health* (AAKH). Cette initiative a trois objectifs principaux: 1) prévenir l'insuffisance rénale chronique en améliorant le diagnostic, le traitement et la prévention; 2) augmenter les options alternatives abordables aux traitements (la dialyse à domicile), informer et éduquer les patients sur ces options alternatives et encourager le développement du rein artificiel (miniaturisé et implantable) et 3) augmenter l'accès à la transplantation en modernisant le système de transplantation et en mettant à jour des règlements jugés actuellement contreproductifs.

Pour réaliser cette initiative, MEDICARE (la sécurité sociale américaine) doit revoir les modes de paiements des traitements pour un meilleur remboursement des traitements préventifs, de la dialyse à domicile et probablement une restriction des critères d'hémodialyse en centre. L'initiative prévoit de donner les moyens pour faciliter le développement d'un rein artificiel (miniaturisé et portable) et elle doit améliorer l'efficacité du système de transplantation allant du donneur au receveur.

Cette initiative a pour but de diminuer de 25% le nombre d'Américains arrivant en insuffisance rénale terminale d'ici 2030; d'assurer que 80% des patients avec une insuffisance rénale terminale soient dialysés à domicile ou puissent recevoir un greffon

rénal; d'arriver à un doublement des patients greffés en 2030.

C'est un véritable coup de tonnerre dans le ciel de la communauté néphrologique car elle va avoir des répercussions bien au-delà des États-Unis, car les Américains ont une grande influence mondiale dans l'évolution des soins médicaux. On sait que lorsque l'administration américaine signe des décrets exécutifs, les moyens suivent et que les objectifs sont atteints. Les Américains ont réalisé depuis longtemps que la santé est tout d'abord un marché financier et que tout changement passe par des modifications du paiement des prestations et/ou des investissements dans des domaines qui doivent se développer.

Cette initiative est vraiment bienvenue. Applaudie chaleureusement par tous les participants de la conférence, elle va modifier sensiblement le paysage de la néphrologie. Elle arrive à point nommé et aurait même dû être implémentée plus tôt. En effet, en comparaison des progrès effectués dans d'autres spécialités médicales, il faut reconnaître que la néphrologie fait pâle figure. Les machines d'hémodialyse sont les mêmes depuis 30 ans et le seul véritable changement des salles de dialyse est l'arrivée des écrans plats pour regarder la télé...

Il faut dire que l'hémodialyse en centre n'encourage pas les changements. Un petit nombre d'industries monopolise la vente des générateurs de dialyse et du matériel renouvelable. Elles ont peu de raisons d'encourager un changement qui sera probablement moins avantageux financièrement. Pour les néphrologues, il s'agit aussi d'un moyen de revenus stables qui assure un bon *fond de tiroir* et surtout d'un acte spécifique aux néphrologues. C'est un point qu'il ne faut pas négliger, contrairement aux autres spécialités, le néphrologue effectue peu de gestes spécifiques si on le compare aux cardiologues, pneumologues, etc. Dans cette évolution, les néphro-

**DIMINUER DE  
25% LE NOMBRE  
D'AMÉRICAINS  
ARRIVANT EN  
INSUFFISANCE  
RÉNALE TERMINALE  
D'ICI 2030**

logues devront trouver leur place, notamment pour le suivi de l'insuffisance rénale de stades 3 et 4 des personnes âgées de plus de 60 ans en partenariat avec les internistes généralistes, les diabétologues et les cardiologues. Les néphrologues sont des partenaires très appréciés pour leurs conseils avisés dans la prise en charge des malades avec insuffisance rénale chronique, car il s'agit de malades complexes dont ils ont l'habitude. Il faut cependant que cette expertise soit valorisée à sa juste valeur dans cette évolution vers la prévention.

Les choses vont-elles également changer en Suisse? Nous avons depuis quelques années l'obligation de mettre 20% des patients incidents en self-care (soit hémodialyse self-care en centre, soit dialyse péritonéale, soit hémodialyse à domicile) sous peine d'une baisse du remboursement de l'hémodialyse en centre. Une initiative est à l'étude aux chambres fédérales pour modifier la loi de la transplantation en changeant l'obligation du consentement explicite au consentement présumé dans le but de faciliter le don d'organe. La réorganisation de la filière de transplantation depuis l'entrée en vigueur de la loi commence à porter ses fruits et le directeur de Swiss-transplant, le Dr Franz Immer, fait un travail remarquable. Les donneurs décédés à cœur arrêté sont en augmentation et 2019 a vu la mise en place d'un système national de recherche des dons croisés et des alliances se font avec d'autres pays dans cette optique.

Au niveau romand, le Pr Fadi Fakhouri a pris ses fonctions comme chef de service au CHUV. Sa grande expérience acquise dans des services français de haut niveau va amener un regard nouveau toujours bienvenu dans notre communauté médicale. La collaboration romande en néphrologie va continuer dans le très bon esprit qui l'anime depuis de nombreuses années. Une vidéoconférence mensuelle, disponible pour tous les services de néphrologie en Suisse romande, a débuté depuis 2 mois, avec la participation des néphropathologues. Nous espérons également que les discussions entre la commission de dialyse et la Fédération suisse pour tâches communes des assurances maladie (SVK/FSA) en 2020 aboutiront à des contrats permettant aux néphrologues de continuer à exercer leur métier dans de bonnes conditions en évoluant vers la dialyse à domicile tout en assurant les services obligatoires de l'hémodialyse en centre. Finalement, l'espoir augmente, grâce à une meilleure compréhension des mécanismes de différentes pathologies rénales, notamment grâce à l'apport de la génétique, d'évoluer vers des traitements qui guérissent ou améliorent l'insuffisance rénale et notre spécialité deviendra enfin plus efficace d'un point de vue curatif plutôt que substitutif.

**LA RÉORGANISATION DE LA FILIÈRE DE TRANSPLANTATION COMMENCE À PORTER SES FRUITS**